

**Cohésion sociale**

T +41 (0)22 306 06 70  
F +41 (0)22 306 06 71  
cohesion-sociale@vernier.ch

20 juillet 2018 / PNOV

**Confidentiel**

**Fondation EAGLE pour la recherche  
médicale et l'aide aux défavorisés**

Maître Bhavna Dziurzynski  
1272 Genolier

Vernier, le 20 juillet 2018

**RAPPORT CONCERNANT L'USAGE FAIT ET L'USAGE PRÉVU DES  
CLIMATISEURS ET VENTILATEURS MIS À DISPOSITION PAR LA FONDATION  
EAGLE (2017 – 2018) – 20 JUILLET 2018**

**Contexte**

Depuis le milieu des années 2000, la Ville de Vernier s'est souciée des risques liés aux alertes canicule et a fait mettre en place un plan de prévention puis un plan d'alerte canicule, coordonné par la délégation aux seniors du Service de la cohésion sociale.

**Démarche initiale concernant la Fondation EAGLE**

Le 10 juillet 2015, après la fin de la première alerte canicule à Genève (30 juin au 8 juillet), Monsieur Philippe RENAUD, de la Fondation Eve la Vie, avec lequel nous sommes en contact, nous a adressé un message mentionnant la possibilité de disposer, en prêt, de ventilateurs et climatiseurs qui seraient fournis par la Fondation EAGLE.

Après quelques échanges, une série de 7 ventilateurs et 2 climatiseurs ont été généreusement mis à la disposition de la Délégation aux Seniors du Service de la Cohésion sociale de la Ville de Vernier par la Fondation EAGLE. Ils ont servi pendant la seconde alerte.

**Utilisation du matériel mis à disposition en 2017**

Il n'y a pas eu d'alerte canicule au niveau cantonal en 2017, mais des vagues de grande chaleur :

- Le 22 juin 2017, le Service de la Petite enfance a relevé des pointes de températures à 27°C dans certains EVE (Espace de Vie infantine) et nous a demandé la mise à disposition des ventilateurs de la Fondation EAGLE : nos services techniques les ont déposés dans les locaux concernés.
- À la fin de l'été, les ventilateurs ont été à nouveau stockés dans des locaux sécurisés du Service des Équipements de la Ville de Vernier.

**Compléments d'information sur les démarches réalisées en 2017** (extrait du rapport annuel du Service de la cohésion sociale – chapitre concernant la prévention et les alertes canicules) :

L'été 2017 fut chaud et, à plusieurs reprises, Vernier a frôlé l'alerte canicule.

Grâce au travail de réflexion coordonné par la Délégation aux seniors avec l'ensemble des partenaires communaux et cantonaux, le dispositif était prêt, mais il n'a pas été nécessaire de l'activer cette année.

Le dispositif de prévention, modifié suite aux réunions de 2016, a, lui, fonctionné comme prévu : envoi du courrier préventif à environ 1'500 personnes âgées, placardage des affiches préventives, pose de banderoles dans certains giratoires, trois articles dans l'ActuVernier, possibilité pour les habitants concernés de s'inscrire sur une liste d'appel quotidien en cas d'alerte.

Début juillet, plusieurs ventilateurs ont également été prêtés à certains EVE encore ouverts.

Nouveauté depuis cette année : plutôt que d'attendre le début d'une alerte pour faire un premier téléphone, toutes les personnes qui avaient reçu le courrier préventif et dont la délégation disposait du numéro de téléphone ont été appelées peu après afin de vérifier si elles souhaitaient s'inscrire pour l'appel quotidien : une centaine d'entre elles l'ont demandé.

Il est à craindre que le dispositif d'alerte serve à nouveau dans les années à venir. À part l'organisation particulière que cela nécessite sur le moment (mobilisation de personnels, horaires irréguliers incluant des appels en début de soirée et le week-end, visites potentielles à domicile avec la police municipale ou les correspondants de nuit...), tout est prêt pour intervenir.

**Plan mis en place en cas d'alerte canicule en 2017**

Suite à la mise en place d'un dispositif et de procédures coordonnées avec l'ensemble des partenaires en 2016, le dispositif en cas d'alerte était donc prêt et intégrait, comme précédemment évoqué, l'utilisation du matériel mis gracieusement à disposition par la Fondation EAGLE, en tenant compte des modifications opérées en cas de pré alerte :

- Ventilateurs :
  - o 5 ventilateurs à disposition des Espaces de Vie Infantile (EVE) jusqu'à mi juillet
  - o 2 puis 7 ventilateurs à disposition de personnes âgées potentiellement en difficulté
- Climatiseurs :
  - o Comme notre service contacte à l'avance, soit peu après l'envoi des courriers préventifs, les personnes de 75 ans et plus non suivies par imad (maintien à domicile), la Protection civile n'assure plus ces appels juste avant ou au début d'une alerte. La mise à disposition des climatiseurs dans les locaux de la PCi n'est donc plus prévue.
  - o Lorsque le déclenchement de l'alerte est donné, les 2 climatiseurs sont immédiatement déplacés dans la salle rafraîchie afin que celle-ci soit prête à accueillir le public au plus tard dans les 24 heures.

En 2017, le canton nous a transmis les références de 1'947 personnes âgées de 75 ans ou plus qui ne sont pas suivies par imad (institution de maintien à domicile), ces dernières faisant l'objet d'un suivi automatique en cas d'alerte. En regroupant les couples, cela représentait environ 1'500 adresses.

- Ces personnes ont reçu, dans le courant du mois de mai, un courrier préventif les invitant à s'inscrire sur une liste d'appel quotidien en cas d'alerte.

À préciser que tous les habitants dont nous n'avons pas trouvé le numéro de téléphone ont reçu, avec le courrier, un papillon de couleur signalant ce fait et les invitant à nous fournir cette information s'ils souhaitaient un appel de notre part.

- Dans le courant du mois de juin, notre service a appelé toutes les personnes dont nous connaissions le numéro de téléphone.
- Que ce soit via le courrier ou suite à notre appel, 100 personnes se sont finalement inscrites pour être appelées quotidiennement en cas d'alerte

### **Plan de prévention et en cas d'alerte canicule 2018**

Il est identique à celui de 2017, avec des adaptations de détails que nous évoquerons dans le prochain rapport. À noter que la salle habituellement réservée pour être climatisée en cas d'alerte a changé cette année pour cause de travaux. Une solution de remplacement adéquate a été trouvée.

Dans ce cadre, nous nous permettons de renouveler notre demande de mise à disposition des ventilateurs et climatiseurs de la Fondation EAGLE pour la suite de l'été 2018.

### **Compléments d'information.**

Autres documents fournis :

- Exemple d'article préventif paru dans le journal ActuVernier en 2017
- Courrier préventif adressé aux personnes de la liste fournie par le canton.



Philippe Noverraz  
Délégué aux seniors